

## SPIP - Evolution #3928

### les emails sont publics dans le privé

03/29/2017 11:42 AM - jluc -

<b>Status:</b> En cours	<b>Start date:</b> 03/29/2017
<b>Priority:</b> Normal	<b>Due date:</b>
<b>Assignee:</b>	<b>% Done:</b> 0%
<b>Category:</b>	<b>Estimated time:</b> 0.00 hour
<b>Target version:</b> 3.2	
<b>Resolution:</b>	
<b>Description</b> quote benny_b qui quote :  Je viens de m'inscrire sur votre site pour pouvoir poster un message sur le forum.  Après le clic sur le lien d'activation de compte dans mon mail, je suis arrivé directement dans l'admin de spip de spip-contrib avec un accès rédacteur.  Je ne sais pas si c'est voulu mais je trouve étonnant que l'on puisse accéder à la liste de tous les auteurs et donc de voir les emails en clair de toute le monde ...  Cf capture d'écran sur spip.net ou je suis rédacteur seulement.	
<b>Related issues:</b>	
Related to SPIP - Evolution #3820: modération des inscriptions de rédacteur	<b>Nouveau</b> <b>08/24/2016</b>

### History

#### #1 - 03/30/2017 11:53 AM - b b

- Target version set to 3.2

Pourquoi considérer que c'est une anomalie ?

Si c'est vraiment problématique pour un site particulier, celui-ci peut surcharger le squelette qui liste les auteurs pour conditionner cet affichage à une autorisation.

Faudrait-il introduire l'autorisation en question dans le core ?

Ahha si un changement est nécessaire, c'est une évolution.

#### #2 - 03/30/2017 08:16 PM - jluc -

Considérer que "si c'est un problème pour un site donné, le webmaster n'a qu'à surcharger un squelette" n'est pas une bonne solution à mon avis. On est collectivement passé à côté de ce problème depuis 15 ans, alors je pense que ça continuera d'être pareil pour quasi tous les webmasters en particulier si il n'y a pas d'évolution de SPIP.

Or c'est un problème ! Que moi j'aie accès aux 6000 mails des rédacteurs de spip.net, passe encore, mais si c'est l'un des spammeur qui parvient à abreuver les listes de spip de temps en temps, ça je pense que tous on veut l'éviter...

**#3 - 03/30/2017 08:56 PM - nicod \_**

- *Tracker changed from Anomalie to Evolution*

Je suis assez d'accord avec jluc.

Il faudrait donc considérer donc ça comme une évolution, et simplement supprimer l'affichage de l'email dans le privé.  
Ou peut être afficher juste la première et dernière lettre du nom et du domaine ?

Quant à savoir si ça doit être configurable, je ne pense pas.

Est ce que quelqu'un peut être gêné si cette ~~fonctionnalité~~ anomalie historique disparaît ?

**#4 - 03/31/2017 09:48 AM - b b**

Perso ça me semble important de laisser un moyen aux membres d'un site de se contacter directement par email, car ce n'est pas notre système de messagerie interne (délaissé, dépassé, etc) qui peut répondre à ce besoin. Il ne resterait donc que le formulaire écrire auteur disponible sur les pages publiques pour y parvenir.

De plus, l'affichage de l'email permet de vérifier "l'identité" qui se cache derrière un nom ou un pseudo.

Donc, si retrait il doit y avoir, cela ne doit pas être le cas pour tout le monde, amha les admins devraient avoir accès à cette info, sans passer par la page de modification de l'auteur.

**#5 - 03/31/2017 01:08 PM - nicod \_**

J'aurais dû préciser que je parlais de masquer les emails des auteurs pour les rédacteurs uniquement.

C'est à dire le cas de figure soulevé par la citation de départ : je m'inscris sur un site et je vois les emails de tout le monde.

**#6 - 05/06/2017 07:04 PM - guytarr °**

- *Related to Evolution #3820: modération des inscriptions de rédacteur added*

**#7 - 05/06/2017 07:10 PM - guytarr °**

nico d\_ a écrit :

J'aurais dû préciser que je parlais de masquer les emails des auteurs pour les rédacteurs uniquement.

C'est à dire le cas de figure soulevé par la citation de départ : je m'inscris sur un site et je vois les emails de tout le monde.

Ca va dépendre des sites et des usages / sites :

- parfois, on voudra que les inscrits choisissent s'ils partagent leur email ou pas lorsqu'ils s'inscrivent
- parfois, on aura besoin de le forcer
- parfois on voudra le masquer
- etc...

Je le lie à l'autre sujet sur la modération des inscriptions car c'est un petit chantier à appréhender de façon global

**#8 - 05/07/2017 08:06 PM - jluc -**

M'enfin....

Bien sur ya des tas de fonctionnements possibles et des tas de plugins possibles pour tous ses fonctionnements, mais il s'agit là de définir le fonctionnement du core, c'est à dire ce qui est proposé de base, sans plugins.

La vision de SPIP c'est de permettre la participation à la création internet, et je ne crois pas me tromper que dans l'idéal de SPIP, la participation est largement ouverte. Du moins, c'est une priorité. En conséquence, il y a peu de freins à l'accès à l'espace de rédaction. Et en conséquence, il faut protéger les mails des rédacteurs : ils ne doivent pas être visibles des autres rédacteurs.

**#9 - 11/04/2018 02:54 PM - tetue tetue**

Sur les espaces publics, je n'affiche JAMAIS l'adresse courriel, MAIS un lien vers le formulaire qui permet de contacter l'auteurice.

Peut-être faire de même par défaut, dans le privé, pour les rédacteurices ?

**#10 - 11/04/2018 03:38 PM - nicod \_**

un lien vers le formulaire qui permet de contacter l'auteurice

+1

**#11 - 11/04/2018 03:44 PM - b b**

un lien vers le formulaire qui permet de contacter l'auteurice

Ce formulaire serait affiché dans le public ou dans le privé ?

Dans le public il est bien présent par défaut quand le site utilise les squelettes de la dist, mais ça n'est pas forcément le cas avec tous les squelettes.

De plus, les formulaires des contact utilisent la méthode d'envoi du site, et si par malheur c'est des mails envoyés par PHP, alors il y a de grandes chances que le mail en question n'arrive pas à destination. Alors que les liens mailto qu'on utilise aujourd'hui sont simples et robustes.

**#12 - 11/04/2018 06:58 PM - nicod \_**

Dans le privé, comme alternative au fait de masquer l'email des auteurs.

Et uniquement pour les 6forum : les admins, même restreints, ayant été désignés en connaissance de cause par d'autres admins ou webmestre bénéficient donc de leur confiance.

**#13 - 11/04/2018 07:01 PM - nicod \_**

Et uniquement pour les ~~6forum~~

Pour les rédacteurs 1comite voulais je dire.

**#14 - 06/28/2019 05:49 PM - jluc -**

À défaut de ne pas diffuser la liste des auteurs avec leurs mails dans le core, on le propose dans le plugin autorite :  
cf <https://zone.spip.net/trac/spip-zone/changeset/115819/spip-zone>

**#15 - 07/01/2019 09:10 AM - b b**

- Status changed from Nouveau to En cours

Super, merci pour le retour, amha on peut fermer le ticket maintenant que la fonctionnalité est disponible dans un plugin. Vos avis ?

**#16 - 07/01/2019 09:47 AM - RastaPopoulos ♥**

Bé non, ça dépend si on considère collectivement que c'est un problème de donner accès à ça si facilement, notamment sur un site qui n'est pas un "comité de rédac avec 10 personnes" mais un site avec inscription ouverte à la volée. Et dans ce cas c'est bien à l'admin-dist par défaut de permettre de résoudre ce problème et non pas à un plugin (qui en plus est un plugin fourre-tout avec 12000 trucs n'ayant rien à voir dedans).

À minima il faudrait que l'affichage (dans la liste et dans la page d'admin d'un utilisateur) soit conditionnée par une autorisation dédiée, afin de pouvoir facilement switcher qui voit les infos persos.

**#17 - 07/01/2019 09:58 AM - jluc -**

- File Capture d'écran de 2019-07-01 11-57-00.png added

Si ça n'est pas encore clair, voici par exemple voici la première page de la liste des auteurs de spip.net accessible à tout le monde (puisque tout le monde peut s'inscrire).

Est il acceptable que cette liste soit diffusée publiquement ?

**#18 - 07/01/2019 11:26 AM - b b**

Pour moi et dans le cadre de spip.net, oui.

Maintenant, le plan est simple, il faut modifier tous les squelettes de prive/objets/liste ainsi que prive/contenu/auteur.html pour conditionner l'affichage de la colonne email dans les lites, et la ligne email dans la fiche auteur en fonction de la valeur d'une constante dont il faut définir le nom. Ensuite, si la majorité pense que cela doit-être appliqué par défaut, il suffit d'inverser le teste et zou :)

**#19 - 07/01/2019 11:32 AM - b b**

Remarque, je viens de regarder ce que fait wordpress pour comparer, et un auteur ne peut pas accéder à la page qui liste les auteurs, ce à quoi répond la proposition de Jluc.

**#20 - 07/01/2019 07:19 PM - jluc -**

On ne leur a pas demandé leur avis à tous ces inscrits.

Si on veut diffuser leur mail il faut leur demander leur avis.

**#21 - 07/01/2019 07:29 PM - RastaPopoulos ♥**

Je dirais même plus : que ce soit pour spip.net, contrib, etc : on est totalement hors-la-loi niveau RGPD. Le mail fait partie des infos persos il me semble, on est censé prévenir tous ces gens qu'on les a dans une base, et s'ils veulent y rester ou pas, et on n'est surtout pas censé diffuser ces infos à tout va. Non ?

**Files**

---

auteurs spip.net.jpg	60.3 KB	03/29/2017	jluc -
Capture d'écran de 2019-07-01 11-57-00.png	40.8 KB	07/01/2019	jluc -